



L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !

✉ 23, rue Lakanal 34090 Montpellier @ syndicat@sudeducation34.org ☎ 04 67 02 10 32

Questions préalables au CTSD du jeudi 15 février 2018

1. Il a été demandé aux personnels des écoles REP/REP+ de se positionner sur les CP-CE1 dédoublés en appliquant la règle de la priorité absolue pour les enseignants déjà en place, alors même que le CDEN du 16 février qui fait suite à un vote unanime des organisations syndicales contre la carte scolaire, ne s'est pas tenu. Est-ce votre conception du dialogue social ?
2. Nous voudrions revenir sur deux situations :
 - La suppression du « Plus de maître que de classe » hors zone REP que vous n'avez pas annulée sur Lodève.
 - La suppression des décharges de directeurs sur 2 écoles de Sète : La Renaissance et Paul Bert, qui sont pourtant dans le cas de figure des écoles sorties de la carte d'éducation prioritaire.
3. Nous voudrions savoir si conformément à la circulaire n° 2017 -0589 du 31 juillet 2017, vous pensez garder des personnels d'aides à la direction en CUI, quel est leur effectif actuel sur le département et si vous avez prévu des réemplois.